



adhénia formation

6 Bvd SALTGOURDE
PARC TERTIAIRE DU GOLF
24430 MARSAC SUR L'ISLE
T. 05 53 45 85 70
www.adhenia-formation.fr



FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Actualisation du Droit Social
- Gérer le plan de formation
- Gestion des compétences et des carrières
- La fonction assistant RH
- La gestion du personnel
- Le fonctionnement du CE
- Les bases du droit du travail
- Les élections professionnelles dans l'entreprise
- Les entretiens de recrutement
- Les techniques pour recruter
- Mener l'entretien professionnel

PROGRAMME DE FORMATION RELATIONS & RH

▲ FONCTION RH

Organiser et mettre en oeuvre l'entretien professionnel

Durée : 1 jour soit 7 heures

Objectifs

- Intégrer les évolutions légales de la loi du 5 mars 2014 qui oblige toutes les entreprises à mettre en place tous les 2 ans un entretien professionnel pour tous les salariés sous peine de sanctions (pour les + 50 salariés).
- Acquérir les outils et les méthodes pour préparer et mettre en place l'entretien et en faire une étape clé de la gestion des compétences de l'entreprise.

Participant

Dirigeants d'entreprise, RRH, DRH et toutes personnes ayant à mettre en place l'entretien professionnel.

Pré-requis

Aucun

Méthodes et supports pédagogiques

Support de cours écrit, échanges de pratiques, exercices pratiques.

Niveau/ Certification Obtenue

Attestation de stage

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. DÉFINIR CE QU'EST DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

- | La loi du 5 mars 2014
- | Les dispositifs associés : CPF, état des lieux à 6 ans, VAE
- | Sa place parmi les autres entretiens annuels, d'évaluation...

2. INTÉGRER L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL À SA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- | Les enjeux pour la DG, les RH, les managers et les salariés
- | La place de l'entretien dans sa politique RH et parmi les outils existants
- | Rôle de chaque acteur dans la mise en place (place centrale du manager)

3. CONSTRUIRE LES OUTILS ADAPTÉS À SON ENTREPRISE ET À SES MANAGERS : ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- | Un support d'entretien type
- | Un processus de mise en place
- | Un plan d'actions
- | Un document de suivi

4. EXPLOITER LES RÉSULTATS DE L'ENTRETIEN

5. COMMUNIQUER SUR CE PROJET POUR FAIRE ADHÉRER LES ACTEURS (SALARIÉS ET IRP)